Concilier les conditions nécessaires aux soins psychiques et les exigences en terme de sécurité publique, voilà ce à quoi sont confrontés les professionnels qui ont à prendre en charge les personnes lorsque se conjuguent hospitalisations et incarcérations, suivis spécialisés, injonctions de soins... Ces situations complexes et humainement sensibles sollicitent les équipes dans des registres très divers qui vont de la coordination des acteurs au partage de leur conception de l'éthique professionnelle, à la dignité des personnes... C'est autour de ces questions que nous vous invitons à nous rejoindre pour cette 2° journée d'étude « Psychiatrie & Justice » de Lille.

Entrée libre

Inscription obligatoire sur le site http://www.cme-psy.org

dans la limite des places disponibles.

Pour toute autre information, contactez-nous par courriel: communication@epsm-lille-metropole.fr

> Nouveau Siècle Place Mendès France - 59000 Lille

> > Métro Rihour

Cette rencontre bénéficie du soutien du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais

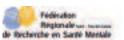
Une journée d'étude proposée par l'Association Nationale des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents de CME de CH



et organisée par :











2 Avenue O. Lambret 59000 Lille 03 20 44 59 62

59000 LILLE 03.20.12.80.00

Saint-André-lez-Lille cedex 03 20 63 76 00

59000 Lille 03 20 44 10 34

Cour d'appel de Douai BP 705 - 59507 Douai cedex - T: 03 27 93 27 00





Mardi 1er décembre 2009 // Nouveau Siècle à Lille



peines

10h30 // 10h45 Pause

10h45 // 12h15 Psychoses et emprisonnement : quelles contradictions ?

Jacques Dorémieux, substitut général, cour d'appel de Douai Alain Jégo, directeur interrégional de l'administration pénitentiaire P' Pierre Thomas, professeur de psychiatrie, CHRU de Lille, chef du service médico-psychologique régional de Lille

12h45 // 14h00 Déjeuner libre

Modérateur : D' Frédéric Wizla, psychiatre, EPSM de l'agglomération lilloise

14h00 // 15h30 Mineurs délinquants : quelle prise en charge aujourd'hui ?

D' Patrice Doubliez, chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, hôpital saint-Vincent de Paul, Lille

Laurence Bellon, vice-présidente du tribunal pour enfants de Lille

15h30 // 16h30 Y-a-t-il encore une offre de soin de psychiatrie publique pour les personnes détenues ?

Malades avant d'être dangereux...

D' Catherine Adins, psychiatre, service médico-psychologique régional de Lille

D' Marie-Thérèse Loriant, présidente de la CME, CHS Montperrin, Aix-en-Provence

16h30 // 17h00 Clôture de la journée par :

D' Christian Müller, Président de l'ANPCME, psychiatre, EPSM Lille-Métropole

Chaque intervention sera suivie d'un débat avec le public.